

Exercices – Partie 1

Enregistrement de la réunion de suivi du 10 novembre 2019

Le président Monsieur M. : Bonjour mesdames et messieurs ! Je vous remercie de votre présence aujourd'hui. Nous excuserons M. H. qui est absent pour raisons de santé. Il est 18 heures, nous allons commencer. Madame (vous), vous êtes secrétaire de séance ? Merci ! Tout d'abord, le compte rendu de la dernière réunion vous a-t-il semblé conforme ? Peut-on le valider ?

L'assemblée : Oui.

Monsieur M. : Très bien, dans ce cas, nous procédons à sa validation. Comme vous le savez, nous devons recruter deux nouvelles intervenantes à domicile sur le canton de X. En effet, nous avons eu un nombre croissant de demandes de prestations d'aide à domicile, ces deux derniers mois. Je propose que Madame (vous) s'occupe de l'annonce pour Pôle emploi, et les annonces dans les journaux, et réceptionne les lettres et CV. Nous ferons ensemble la sélection des candidats et les entretiens. Qu'en pensez-vous Madame (vous) ?

Vous : Parfait. Quelle est la date butoir pour l'envoi des candidatures ?

Monsieur M. : Il ne faut pas tarder, je pense qu'il faut commencer les entretiens à la fin du mois. Dès demain, les envois doivent être faits. Madame G., je pensais qu'il serait intéressant que vous participiez aux entretiens, vous qui travaillez depuis longtemps auprès de nos bénéficiaires.

Madame G. : Oui, pourquoi pas, c'est une bonne idée, je pourrais évoquer les besoins particuliers de nos bénéficiaires. Dans ce cas, le jour des entretiens, il faudra me décharger de mes visites, si vous le voulez bien.

Monsieur M. : Oui, évidemment, un planning d'intervention sera proposé pour cette semaine-là, Madame (vous) s'en charge. J'ai reçu Mesdames L. et G. en entretien il y a deux mois environ dans le cadre de leur évaluation annuelle, elles m'ont fait part de leurs difficultés au travail, notamment leur problème récurrent de dos. Elles m'ont confirmé que leurs arrêts étaient essentiellement dus à des lombalgies. C'est vraiment problématique pour nous. Je pense qu'elles auraient besoin d'une formation plus complète sur les gestes et postures à adopter dans le cadre de leurs missions. Qu'en pensez-vous ?

Madame G. : Oui, j'en ai discuté avec elles également, et elles sont vraiment embêtées par ce problème. De plus, pour nous, cela a des répercussions sur le travail des autres auxiliaires, car nous devons les remplacer au pied levé. Enfin, le changement ponctuel d'une auxiliaire n'est pas satisfaisant pour nos bénéficiaires. Ce sont d'ailleurs les deux seules auxiliaires qui n'ont pas eu de formation dès le départ sur ce thème, cela me semble judicieux donc ! *Monsieur M. acquiesce de la tête.*

Monsieur M. : Monsieur T., nous avons encore du budget pour cette année sur les formations ?

Exercices – Partie 1

Monsieur T. : Heu là, il faudrait me faire un budget comparatif sur les formations que vous leur proposez, car il ne reste plus grand-chose...

Monsieur M. : D'accord, Madame (vous), pouvez-vous me faire ce comparatif ?

Madame (vous) : Oui, pas de souci, je vous fais parvenir ceci au plus vite. Petite question quand même : si nous embauchons deux nouvelles recrues, nous les intégrerons dans cette formation ou pas ?

Monsieur M. : Pour le moment, je pense que nous allons former nos deux auxiliaires déjà présentes, et dans le recrutement, nous serons vigilants à ce qu'elles soient déjà formées sur ce point, ou en tout cas, conscientes du problème et qu'elles adoptent les bons gestes. Qu'en pensez-vous ?

Madame (vous) : Oui, très bien, il faudra y penser lors du recrutement, je vais le noter tout de suite.

Monsieur T. : De toute façon, sincèrement, je ne pense pas que notre budget permette une formation pour 2 personnes supplémentaires...

Monsieur M. : Très bien, merci, je pense que tout le monde sera d'accord sur le fait de les former, si cela rentre dans notre budget évidemment ?

L'assemblée : Oui.

Monsieur M. : Monsieur H. ne m'a pas signalé de problème particulier à propos de son service. Madame P., concernant les aides ménagères, avez-vous des problèmes à souligner ?

Madame P. : Oui, Monsieur le président, comme indiqué dans l'ordre du jour, les aides ménagères se plaignent du peu d'évolution des salaires et surtout de l'insuffisante prise en charge des frais de déplacement.

Monsieur M. : Nous essayons de trouver une solution à ceci. Il n'empêche que nous avons un budget serré et que nous ne pouvons pas augmenter nos tarifs aux bénéficiaires, nous les avons déjà revus à la hausse l'an dernier. Monsieur T., qu'en est-il exactement ?

Monsieur T. : Aujourd'hui, je peux vous confirmer que notre trésorerie ne permet pas d'augmentation, pour personne d'ailleurs. Je suis désolé mais il va falloir encore patienter un peu.

Monsieur M. : Concernant les salaires, c'est donc impossible pour le moment. Monsieur R., auriez-vous une proposition pour leurs frais de déplacement ?

Exercices – Partie 1

Monsieur R. : Nous avons toujours la possibilité de revoir la répartition des aides ménagères dans chaque famille afin de limiter au maximum leurs déplacements.

Monsieur M. : Madame P., cela vous conviendrait-il, pour le moment ?

Madame P. : Disons que nous attendions une hausse de salaire, mais nous allons étudier la question, évidemment.

Monsieur M.. : Monsieur R. va donc se pencher sur une nouvelle planification et vous la proposera dans la semaine. Bien, il est déjà 19 h 30, nous avons traité tous les points à l'ordre du jour. S'il n'y a plus de remarques, je vais vous libérer. Je remercie chacun pour son engagement. Je fixe la prochaine réunion au 12 janvier 2020. Bon retour à tous.

L'assemblée : Au revoir.